



BILAN 4 PLANS

MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
2004 — 02.2022



Préambule

À l'heure du lancement du premier Plan 5Rhône dans le cadre de la prolongation de la concession du Rhône jusqu'en 2041, CNR dresse le bilan des quatre plans de missions d'intérêt général (MIG) qui l'ont précédé.

Loin d'être un tableau exhaustif de l'ensemble des actions menées, le présent document en fait une synthèse et met l'accent sur les plus emblématiques d'entre elles. Chantiers structurants ou opérations locales, projets innovants ou mesures de proximité, toutes témoignent du modèle redistributif de CNR, fondé sur le partage d'une partie de la richesse générée par le fleuve Rhône avec les territoires qui le bordent, au service du développement durable.

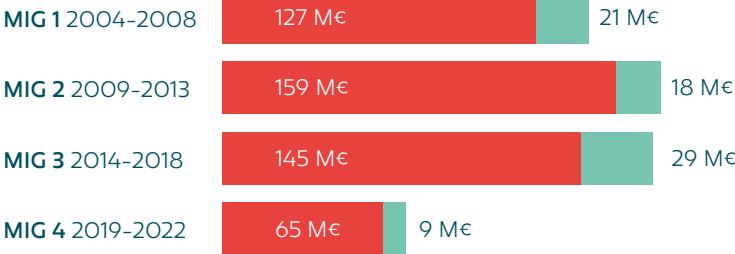
Conformément au schéma directeur de 2003, établi après que CNR soit devenue producteur d'électricité 100 % renouvelable indépendant, les MIG ont complété les missions historiques de l'entreprise que sont l'hydroélectricité, la navigation et l'irrigation, par un engagement volontaire en faveur de l'aménagement de la vallée du Rhône. En accord avec ses actionnaires et élaborés conjointement avec l'État, les collectivités locales et les acteurs économiques et associatifs, ces quatre plans se sont inscrits dans une perspective globale et à long terme, équitable géographiquement à l'échelle du sillon rhodanien.

Réparties en quatre volets — énergie renouvelable, navigation, environnement et ancrage territorial —, plus d'un millier d'actions d'intérêt général portées ou accompagnées par CNR ont été ainsi menées dans une logique de partenariat de 2004 à février 2022. Pour la plupart, elles ont été portées au Plan Rhône, programme partenarial public-privé qui vise le développement durable du bassin Rhône-Saône, dont CNR est actuellement le premier contributeur.

En l'espace de 18 ans, l'entreprise a investi près de 500 M€ à travers ces quatre plans MIG, soit 28 M€ par an en moyenne. Les objectifs : accompagner le développement économique, l'innovation et l'emploi en vallée du Rhône, réunir les usagers du fleuve, les riverains et l'ensemble des acteurs autour du bien commun que représente le Rhône, et transmettre aux générations futures un fleuve et un territoire valorisés. Au fondement de sa démarche, la conviction que les revenus tirés de l'exploitation d'une ressource naturelle qui fait partie du bien commun doivent rejaillir sur la collectivité.

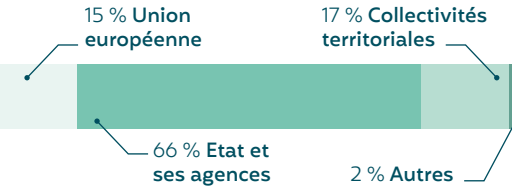
Dans l'ensemble de ses actions, CNR a privilégié la concertation pour répondre de manière concrète aux attentes de ses parties prenantes — collectivités, populations riveraines, usagers du fleuve, organismes institutionnels, tissu associatif... Elle a ainsi renforcé sa proximité avec les acteurs des territoires pour aboutir à la réalisation de projets partagés de développement local.

Montants investis par CNR dans les MIG

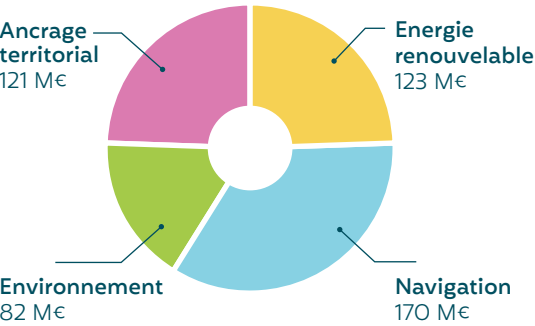


496 M€ investis par CNR en 18 ans, complétés par 77 M€ de subventions

Origine des subventions



Répartition des MIG par volet d'actions



Création d'emplois

Plus de 10 000 emplois créés ou maintenus grâce aux plans MIG depuis 2004.

Énergie renouvelable

220 GWh/an

Production des 5 PCH
construites dans
le cadre des MIG

Pour apporter sa pierre à l'édifice de la transition énergétique dans le cadre des MIG, CNR a tout à la fois valorisé l'énergie des Vieux Rhône, favorisé le développement de la mobilité durable et initié ou participé à des projets pilotes autour de l'hydrogène.

CONSTRUCTION DE PETITES CENTRALES HYDROÉLECTRIQUES (PCH)

Afin de contribuer à la diversification du mix énergétique, CNR a construit cinq petites centrales hydroélectriques (PCH), associées à des opérations environnementales, pour exploiter les débits réservés¹ conformément aux orientations du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE). Ces ouvrages produisent au total 220 GWh par an en moyenne, soit l'équivalent de la consommation électrique domestique de 97 000 personnes.



Barrage de retenue de Chautagne et PCH sur Le Rhône (73)

DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

En 2017, CNR a achevé le « corridor électrique » qui, de la frontière suisse à la Méditerranée (560 km) comporte 27 stations de recharge rapide qu'elle fournit en électricité renouvelable. Réparties tous les 30 km sur le réseau secondaire, ces bornes maillent le territoire rhodanien pour assurer une continuité de service à tous les conducteurs de véhicules électriques. CNR favorise ainsi le passage à la voiture électrique. En 2021, 20 000 sessions de charges ont été effectuées sur le corridor électrique, évitant le rejet de 210 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère.

En 2020, CNR a ouvert au Port de Lyon le Quai des énergies, une station multi-énergies vertes où automobiles, utilitaires, poids lourds et bus urbains fonctionnant à l'électricité ou au GNC (gaz naturel comprimé) peuvent faire le plein. CNR alimente en électricité 100 % renouvelable les bornes électriques.



Quai des énergies



Bornes de recharge électrique à Laveyron (Drôme)

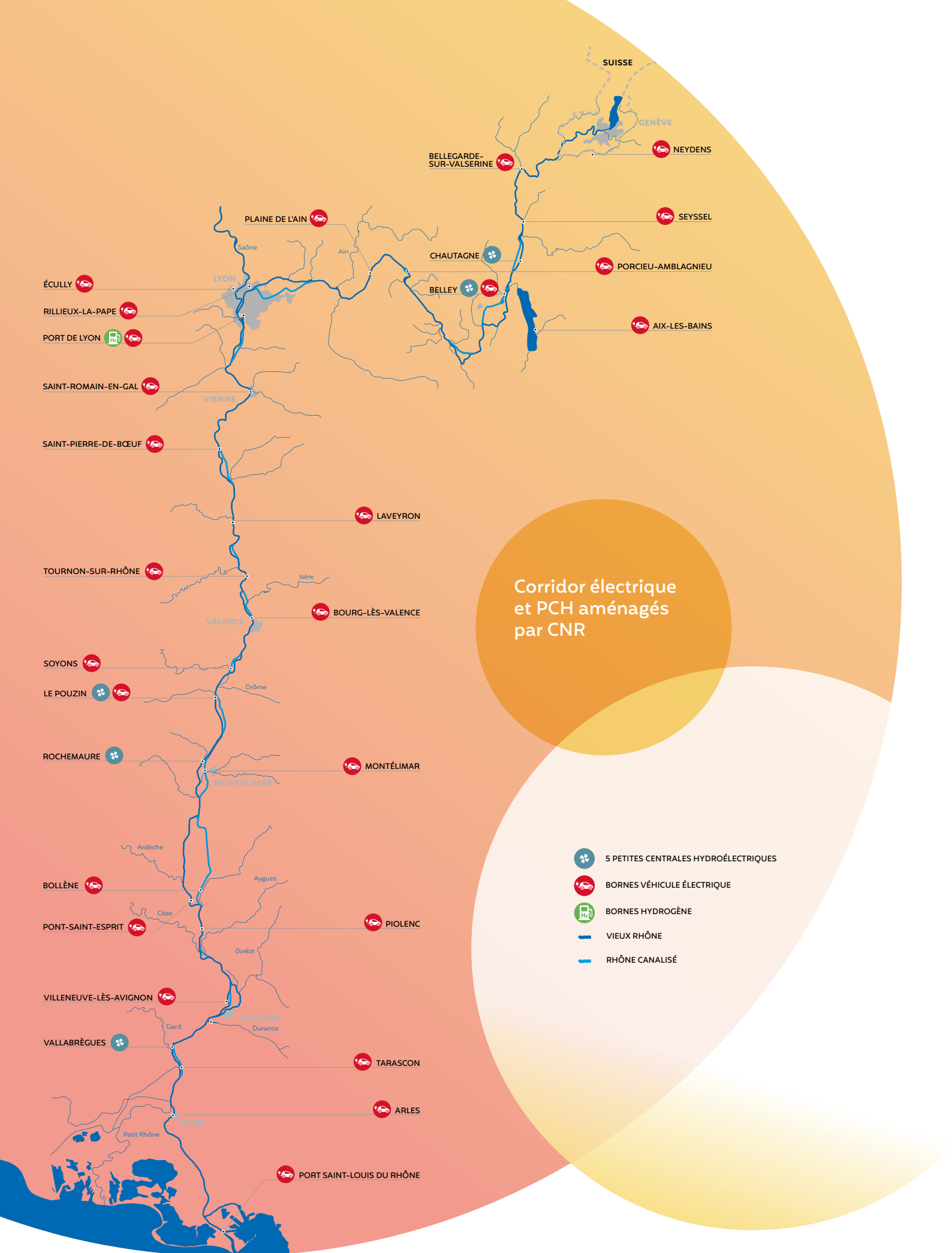
1. Flux minimal déversé dans le fleuve court-circuité (Vieux Rhône), entre la prise d'eau et son rejet après turbinage, pour assurer la vie des espèces aquatiques.



PCH de Rochemaure
avec sa passe
à poissons

PETITE CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE DE ROCHEMAURE

Dans le secteur du Vieux-Rhône de Montélimar (13 km entre le barrage de Rochemaure et Viviers), remarquable par sa richesse écologique, CNR a mené un vaste projet d'aménagement environnemental comprenant la construction d'une petite centrale hydroélectrique et d'une passe à poissons, la réhabilitation hydraulique et écologique de trois îlons ainsi que le rajeunissement de trois hectares de roselières. Soutenu par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, la Région Rhône-Alpes et l'Europe, cette opération s'est accompagnée de la restauration de l'ancienne passerelle de Rochemaure en voie douce.



EXPLORATION DE LA FILIÈRE HYDROGÈNE

CNR a aussi commencé à explorer la filière hydrogène qui sera un vecteur majeur de la transition énergétique: produit par électrolyse de l'eau à partir d'électricité renouvelable, quand celle-ci est excédentaire, l'hydrogène vert pourrait pallier l'intermittence des énergies météo-dépendantes et servir à la mobilité durable, à la décarbonation de l'industrie et au stockage de l'électricité.

Pour tester l'utilisation de l'hydrogène en circuit court, CNR a ainsi participé au projet Hyway, une expérimentation de mobilité hydrogène entre Lyon et Grenoble pilotée par le pôle de compétitivité Tenerrdis et intégrant 50 véhicules Renault Kangoo ZE — CNR alimentait en électricité verte un électrolyseur installé sur un point de recharge au Port de Lyon.

Cet essai préfigurait l'expérimentation hydrogène menée au Quai des énergies où CNR teste aussi des électrolyseurs, destinés à l'approvisionnement des véhicules roulant à l'hydrogène, à raison d'une production quotidienne de 80 kg. Le Quai des énergies a été développé en partenariat avec Engie Solutions et Mc Phy.

Des études ont aussi été engagées pour un démonstrateur industriel de production d'hydrogène vert (OH₂) destiné à la mobilité terrestre et fluviale ainsi qu'aux usages industriels.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Tenerrdis
- Engie Solutions



Borne hydrogène du projet Hyway au Port de Lyon



Recharge d'un véhicule hydrogène au Quai des énergies installé à l'entrée du Port de Lyon

Navigation

Sur la base d'une vision stratégique à moyen et long terme partagée avec les acteurs du bassin Rhône-Saône et dans le contexte de la transition énergétique et écologique, CNR a fortement soutenu le développement de la navigation fluviale, qui constitue une alternative durable au transport routier et complémentaire au transport ferroviaire. Elle s'est adaptée aux évolutions du fret, marqué par la part croissante du trafic de conteneurs, elle a accompagné sa forte progression au début du siècle et s'est attachée à améliorer les services rendus sur le Rhône pour inciter à utiliser davantage la voie d'eau. Elle a également soutenu la montée en puissance du tourisme fluvial.

SÉCURISATION DES CONDITIONS DE NAVIGATION

Les investissements réalisés au titre des MIG ont participé à l'amélioration des conditions de navigation sur le fleuve afin d'assurer aux usagers la qualité et la continuité du service. Chaque année, CNR a modernisé et fiabilisé les infrastructures fluviales. Les 14 écluses ont été sécurisées, de même que des passages délicats, au niveau du viaduc ferroviaire de la Voulte et du canal de Donzère en particulier. Les structures d'accueil et d'accostage — garages d'écluses, ducs d'Albe, débarcadères à voitures pour les marinières, couchées pour bateaux de commerce — ont été rénovées et augmentées en nombre.

infoRhône

L'information aux usagers de la voie d'eau a gagné également en qualité, au profit de l'efficacité et de la sécurité de la navigation et du confort des usagers. Créé en 2005, le site internet InfoRhône.fr qui délivre en temps réel des données sur les débits, les niveaux, le mouillage, les hauteurs libres et le trafic aux écluses ainsi que sur les restrictions de navigation en période de crue a été adapté pour être consultable à partir de tout appareil numérique. Un système automatique d'identification des bateaux (AIS) a aussi été déployé. Ce système d'échanges d'information de navire à navire et de stations terrestres à navires facilite la conduite des bateaux et le suivi du trafic et améliore la prévention des accidents.

CNR a parallèlement participé au développement de la qualification des navigants, en partenariat avec les acteurs majeurs de la profession. Un centre de forma-



Simulateur de navigation

tion pour les bateliers a été construit au Port de Lyon. Il a été équipé d'un simulateur 3D de navigation fluviale avec cabine de pilotage intégrée, pour s'entraîner aux situations critiques spécifiques à la navigation sur le Rhône et se former à un pilotage plus sûr et plus économe en carburant. Un poste de stationnement pour le bateau école du lycée des Catalins a aussi été réalisé à Ancône, près de Montélimar. Autant d'actions qui ont concouru à fiabiliser la navigation sur le Rhône.

ADAPTATION DES INFRASTRUCTURES ET SERVICES PORTUAIRES

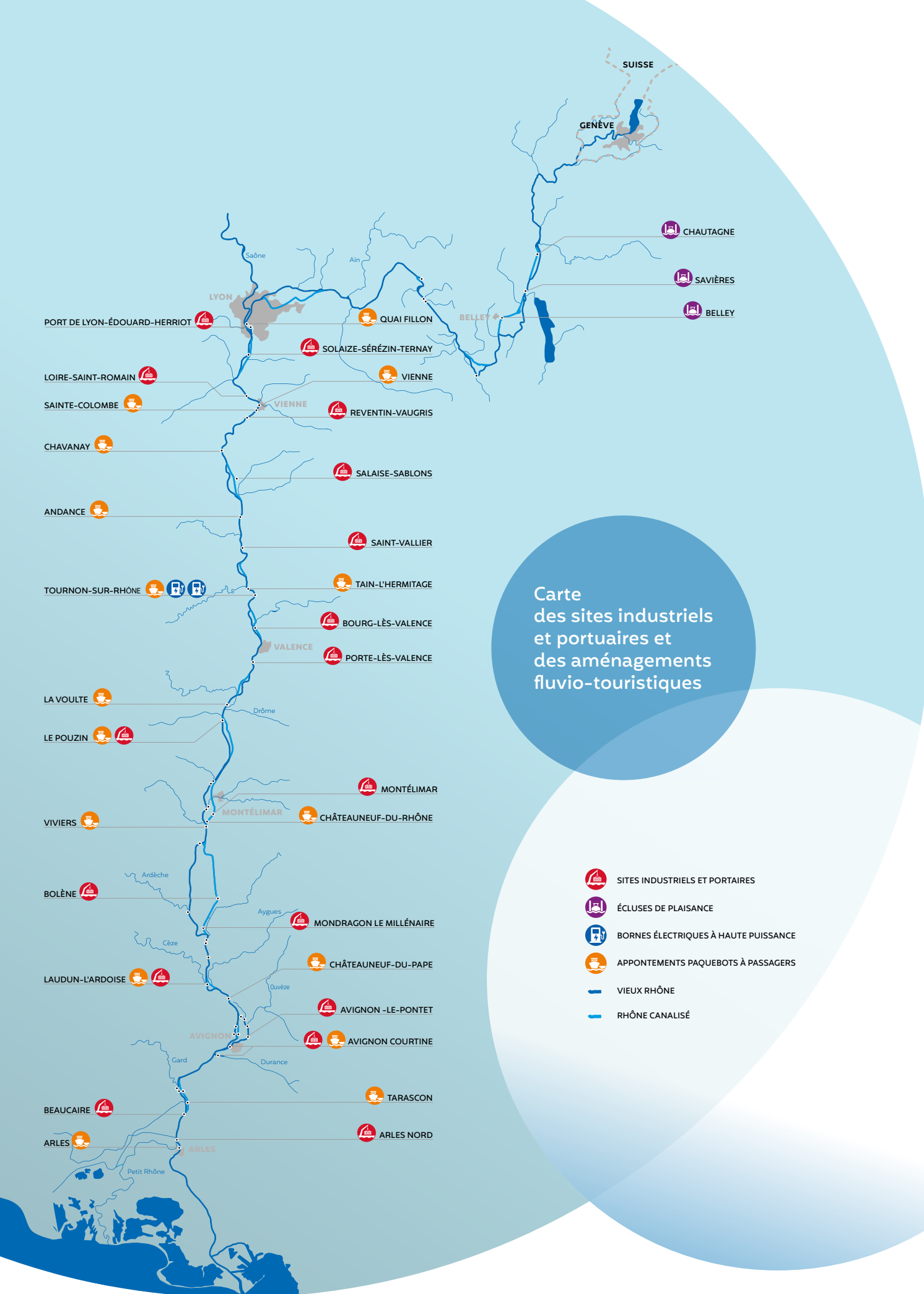
CNR a adapté ses infrastructures portuaires au regard de l'évolution du trafic fluvial de marchandises, des besoins de la chaîne logistique et des attentes des territoires. Elle a construit et rénové des quais publics dans les ports rhodaniens, modernisé des équipements portuaires, aménagé et développé sur son domaine concédé des sites industriels dont elle fait la promotion. Tête de pont du réseau rhodanien, le Port de Lyon a été conforté parmi les premiers ports intérieurs français sur le marché des conteneurs et s'est affirmé comme plateforme logistique multimodale au cœur de l'agglomération lyonnaise et des échanges internationaux. Au port d'Arles, des aménagements ont été réalisés pour augmenter le linéaire de quai. Le site industriel et portuaire de Salaise-Sablons a fait l'objet d'études d'aménagement dans le cadre du projet INSPIRA porté par les collectivités territoriales.

Port de Lyon
terminal 2



PORT DE LYON, TERMINAL 2

Réalisé pour absorber l'augmentation du trafic conteneurs, favoriser le développement du transport fluvial et participer au désengorgement de l'axe autoroutier « nord-sud », le second terminal à conteneurs du Port de Lyon est mis en service en 2006. Il comporte 8,5 hectares de surface de stockage, une desserte ferroviaire et un quai de déchargement de 200 mètres avec un portique mobile. D'un montant de 18,5 millions d'euros, cet investissement a été financé par CNR, l'État, la Région Rhône-Alpes et l'Europe. En 2012, le faisceau ferré du port est étendu et amélioré afin d'accroître la compétitivité et l'intermodalité fleuve/fer. En 2014, un centre de vie dédié aux services aux entreprises et aux usagers du port est réalisé. En 2016, un poste d'attente fluvial est construit au terminal 2, principalement utilisé par les barges à conteneurs. Des infrastructures d'accueil dédiées aux marinières sont également aménagées dans la zone réservée aux hydrocarbures du Port de Lyon. En 2019, un second portique de manutention est installé qui optimise le temps de chargement et déchargement des conteneurs et sécurise ces opérations. Le Port de Lyon capte aujourd'hui 90 % du trafic de conteneurs sur le Rhône.



Sur le Site Industriel et Portuaire (SIP) de Le Pouzin, un quai public mutualisé multi-usages a été construit afin d'offrir un accès pour tous à la voie d'eau en territoire ardéchois. En parallèle, le partenariat avec la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche a permis d'améliorer l'accès routier au SIP en 2021. Pour participer au développement économique des territoires et favoriser le transport de marchandises par la voie d'eau, CNR a conçu un dispositif incitatif, la Remise Voie d'Eau (RVE) qui diminue le montant de la redevance foncière pour les entreprises qui réalisent des trafics fluviaux. Annuellement, une cinquantaine d'entreprises peut bénéficier de ce dispositif à partir d'un certain seuil de trafics réalisés. Depuis 2004, ce sont 23 M€ de RVE qui ont été ainsi financés par les Plans MIG.



Sur le site industriel et portuaire d'Arles, les bassins de virement ont été modifiés et le quai nord agrandi pour créer un troisième quai en eau profonde. La cale a été étendue et mise aux normes pour accueillir en réparation des unités de 135 mètres et 2200 tonnes.

**DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ
DU TOURISME FLUVIAL**

Sources de retombées économiques locales importantes, le tourisme sur le Rhône attire paquebots fluviaux, péniches hôtels et bateaux de plaisance. En partenariat avec les acteurs territoriaux publics et privés fédérés autour de la « destination Rhône », CNR a encouragé le tourisme fluvestre, qui associe croisière sur le fleuve et visites à terre, plaisir de l'eau et périples dans l'arrière-pays rhodanien, avec pour objectif de favoriser la découverte du patrimoine naturel et culturel des territoires par des modes doux. Outre l'aménagement du fleuve pour favoriser le tourisme itinérant, CNR a participé à la valorisation de ses rives et à son maillage avec des voies cyclables (cf. page 17).

Avec la réalisation des écluses de Belley et de Chautagne et le balisage du chenal, CNR a ouvert le Haut-Rhône à la navigation touristique. Elle s'est par ailleurs impliquée dans de nombreux projets portés par les collectivités territoriales: création d'appontements pour bateaux à passagers dans des sites à fort potentiel touristique et économique, amélioration et extension de ports de plaisance, réalisation de haltes fluviales, de rampes à canoë à hauteur des PCH, etc. (cf. page 16).



Réalisées de 2007 à 2010 pour le franchissement des chutes de Chautagne et de Belley de deux fois 18 mètres, quatre écluses de petit gabarit ont ouvert à la navigation touristique une voie de 57 kilomètres sur le Haut-Rhône entre Seyssel et Brégnier-Cordon. Le domaine navigable s'étend ainsi jusqu'au lac du Bourget, via le canal de Savnières. L'impact de cette ouverture a fait l'objet d'un suivi par l'Observatoire de la navigation du Haut-Rhône, piloté par le Syndicat du Haut-Rhône, jusqu'en 2016. Deux projets locaux d'accueil de bateaux de plaisance ont accompagné ces opérations, à Seyssel et Virignin, sur le parcours de ViaRhôna. A Virignin, une capitainerie et des hébergements offrent aux plaisanciers des services particulièrement adaptés.



Pour répondre à l'augmentation des croisières fluviales et favoriser les visites patrimoniales, CNR a développé des capacités d'accueil des paquebots fluviaux. Elle a créé ou modernisé appontements pour bateaux à passagers et haltes fluviales sur des sites particulièrement attractifs. Elle en a équipé certains de bornes d'alimentation en électricité 100 % renouvelable qui réduisent fortement les émissions de CO₂ et évitent aux riverains les nuisances sonores et olfactives des groupes électrogènes embarqués.

- PRINCIPAUX PARTENAIRES**
- VNF
 - Collectivités territoriales rhodaniennes
 - Entreprises fluviales de France (E2F)
 - Centre d'Etudes Maritimes et Fluviales (CETMEF)
 - Observatoire de la Navigation du Haut-Rhône (ONHR)
 - Grand Port Maritime de Marseille (GPMM)
 - Haropa
 - Lyon Terminal
 - Plan Rhône
 - Promofluvia
 - Compagnies de croisière
 - FEDER (Fonds Européen de développement régional)

Environnement

CNR a engagé de multiples actions pour préserver la ressource en eau et favoriser la biodiversité, conformément aux objectifs de la Directive Cadre Européenne sur l'EAU et du SDAGE¹. Menées avec ses partenaires — acteurs locaux, organismes institutionnels, communauté scientifique et associations environnementales — ces opérations ont contribué à la restauration du fonctionnement naturel des écosystèmes aquatiques du Rhône, au rétablissement de la continuité piscicole ainsi qu'à l'amélioration de la qualité écologique des eaux du Rhône. Nombre d'entre elles ont été entreprises dans un esprit d'innovation.

RESTAURATION DES ÉQUILIBRES NATURELS

De nombreuses opérations de restauration de la dynamique hydraulique et écologique des îles² et des marges alluviales ont été menées depuis 2004, dans la continuité de celles initiées en 1999, en s'appuyant sur l'augmentation des débits réservés dans les Vieux Rhône. Au total, elles ont redessiné le lit du fleuve sur plus de 120 kilomètres, soit près du quart de sa longueur. Ces interventions d'ingénierie écologique se sont fondées sur des diagnostics établis avec des partenaires scientifiques et font l'objet d'un suivi scientifique afin d'en évaluer les bénéfices environnementaux et d'optimiser les actions futures. L'ensemble de ces études participent au développement des connaissances sur le fleuve, les milieux, les espaces naturels remarquables et les espèces. CNR a notamment soutenu la création de l'Observatoire des sédiments du Rhône (OSR), plateforme de recherche pluri-partenaire et pluridisciplinaire pour la gestion des sédiments et un schéma directeur de la gestion sédimentaire du Rhône a été élaboré afin de conforter ou d'améliorer les pratiques. Un programme de suivi des effets des travaux de réactivation des marges alluviales du Rhône a été consolidé en 2020. Croisant des indicateurs sur la morphologie et l'état écologique du fleuve, il est notamment destiné à quantifier les gains obtenus pour la biodiversité.

1. Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
2. Ancien bras du Rhône asséché.

RÉTABLISSEMENT DE LA TRAME BLEUE

CNR a contribué également au rétablissement de la Trame bleue, en réalisant sur le Rhône et ses affluents 65 ouvrages de franchissement piscicoles pour les espèces migratrices du Rhône, telles l'anguille, l'aloise ou la lamproie marine, et pour les espèces plus communes. L'enjeu étant de restaurer, par l'adaptation d'écluses et la construction de passes à poissons et de rampes à anguilles, la continuité piscicole de la Méditerranée jusqu'à la confluence du Rhône avec la Drôme (rive gauche) et l'Eyrieux (rive droite). L'efficacité de ces ouvrages fait l'objet de suivis — ainsi, l'amélioration de 13 passes-à-poissons et rampes à anguilles a été engagée dans le cadre des troisième et quatrième plan MIG — et des études ont été menées sur les migrations des espèces piscicoles — notamment sur la dévalaison des anguilles argentées et sur l'identification des paramètres chimio-attractifs susceptibles de favoriser leur montaison. L'objectif de migration de l'aloise jusqu'à l'Ardèche a été atteint. Parmi les autres actions de R&D soutenues par CNR figure la méthode d'ADN environnemental développée pour identifier la présence des espèces piscicoles dans le Rhône. Elle est utilisée en particulier pour vérifier le bon fonctionnement des ouvrages de franchissement ou encore pour s'assurer que les dragages de sédiments sont conduits de façon à minimiser les impacts sur la faune aquatique.



En 2017, CNR met en service la plus grande passe à poissons sur le bassin du Rhône, au barrage de Sauveterre. C'est la première à prendre place sur le cours principal du fleuve. Elle comporte 39 bassins étagés sur un dénivelé de 10 mètres. Elle est équipée d'un dispositif vidéo pour observer le passage de la faune piscicole. Le suivi en est confié à MRM. L'ouvrage comporte aussi une mini-centrale hydroélectrique.



Lône de la Vieille île
à Massignieu de Rives
(01)

LÔNES RESTAURÉES

En reconnectant au Rhône ses anciens bras asséchés, la restauration des Vieux Rhône redonne de l'espace au fleuve, améliore l'écoulement des eaux et réactive la dynamique sédimentaire. Le passage des crues est facilité. La réalimentation des îles favorise la recolonisation des milieux par la faune et la flore et in fine, leur résilience au changement climatique. Le démantèlement des épis Girardon fait partie de ces travaux — ces enrochements aménagés fin XIX^e pour constituer un chenal navigable entretenu par le curage naturel du lit du fleuve ont entraîné l'accumulation de sédiments qui ont comblé les bras secondaires. Au total, 30 ans de programmes de restauration hydraulique et écologique incluant des travaux de génie civil et de génie végétal ont été menés afin de recréer un fleuve vif et courant. Ces opérations ont contribué à pérenniser et mettre en valeur les milieux aquatiques, rétablir les connexions hydrauliques et piscicoles, notamment avec les annexes du fleuve, améliorer les écoulements du Rhône et diversifier les espèces et les habitats.

28 îlons restaurés



17 îlons restaurés

10 îlons restaurés

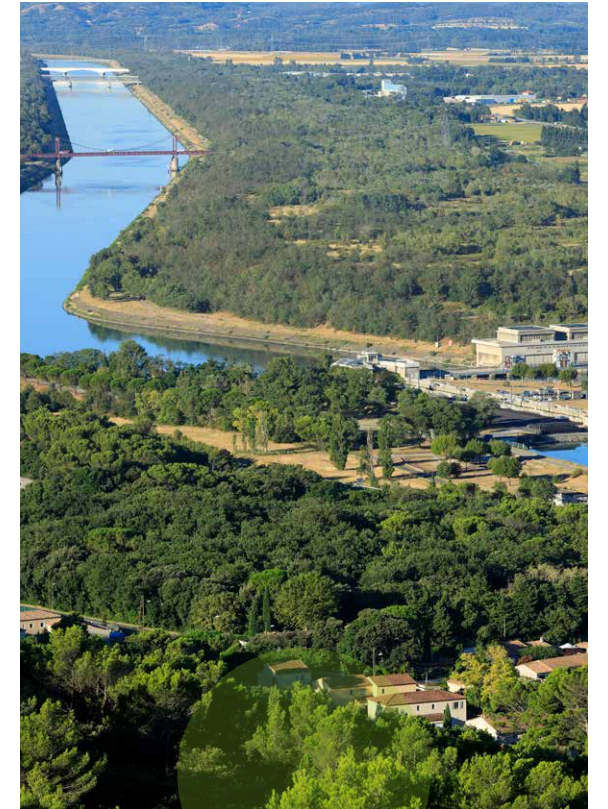
19 îlons restaurés

BILAN 4 PLANS
MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
2004 — 02.2022

RESTAURATION DE LA TRAME VERTE

CNR a également élaboré et mis en œuvre un plan de gestion environnemental de son domaine concédé, alors que plus de 90 % de celui-ci est situé en zone préservée. La gestion durable de ses 13 000 hectares de terres entre en synergie avec des programmes spécifiques de restauration des milieux naturels et de préservation de la flore et de la faune. Elle comprend notamment la fauche tardive, le recours au pastoralisme, des actions en faveur des insectes pollinisateurs, la lutte contre la pollution lumineuse ou encore la lutte contre les plantes exotiques invasives. Des recherches ont été menées pour lutter par des moyens naturels contre les espèces invasives telles l'ambrosie, la jussie ou le faux indigotier et un guide a été édité à cet effet. CNR a aussi impulsé la création d'une filière de production d'espèces végétales endémiques afin de disposer des arbres typiques de la forêt alluviale lors de ses chantiers de renaturation des berges et des abords du Rhône, ou encore pour planter des haies favorables à l'accueil de la petite faune, auxiliaires de culture notamment. Un parc à boutures géré dans le respect du règlement de la marque « Végétal local » a ainsi été créé à Soyons. Une étude y a été lancée pour suivre le stress hydrique des saules au regard du changement climatique.

Des partenariats ont également été conclus afin d'améliorer la connaissance des écosystèmes forestiers et d'adapter au mieux la gestion des 4 500 hectares de rives boisées du Rhône pour maintenir des corridors écologiques — avec France Nature Environnement, l'Office Français de la Biodiversité, la Ligue de Protection des Oiseaux, le Groupe Chiroptère de Provence... CNR a par ailleurs lancé un plan de gestion durable de ses sites industriels et portuaires afin notamment de réduire leur impact sur les milieux naturels, de favoriser leur intégration paysagère et d'y améliorer la qualité de vie.



Labellisée par l'UICN en 2020 et gérée par l'Office français de la biodiversité en lien étroit avec CNR, la réserve de chasse et de faune sauvage de Donzère-Mondragon (1545 ha) aménagée lors de la construction de l'usine hydroélectrique constitue un bel exemple de renaturation. Elle témoigne de façon exemplaire des efforts entrepris pour concilier les activités industrielles avec la vie des milieux naturels.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

- DREAL de bassin Rhône-Méditerranée
- Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
- Collectivités territoriales
- ONEMA (Office national de l'eau et des milieux aquatiques)
- INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement)
- GRAIE (Groupe de Recherche, Animation technique et Information sur l'Eau)
- CNRS
- FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature)
- OFB (Office français de la biodiversité)
- MRM (association Migrateurs-Rhône-Méditerranée)
- LPO (Ligue de protection des oiseaux)
- Fédérations de chasseurs et de pêcheurs
- FEDER (Fonds européen de développement régional)
- Syndicat du Haut Rhône
- Conservatoires des Espaces Naturels



Ancrage local

En vue de contribuer à l'animation autour du Rhône et à la valorisation de la culture et du patrimoine rhodaniens, CNR a apporté son soutien à de multiples projets sportifs, artistiques, touristiques, pédagogiques et de loisirs portés par les collectivités et les associations. Ces actions ont amélioré le cadre de vie des populations et ont contribué à les reconnecter au fleuve. Elles ont aussi servi le développement socio-économique et l'attractivité des territoires. L'entreprise a initié des actions auprès de la profession agricole afin de l'accompagner dans son adaptation au changement climatique et de favoriser une agriculture à haute valeur économique et environnementale.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

CNR a apporté son expertise et fourni un accompagnement technique et financier pour une grande variété de projets territoriaux d'aménagement qui concourent au développement économique et touristique à travers la découverte des richesses touristiques, naturelles et historiques, de la vallée du Rhône et/ou facilitent la pratique des loisirs nautiques : circuits nature, sentiers pédestres, passerelles modes doux, sites fluviaux, aires de repos et bases de loisirs, bases nautiques... Outre la réalisation de ViaRhôna, la mise en valeur des berges du Rhône à Ampuis, à Seyssel, à Valserhône, dans la traversée de Vienne, à Bourg-lès-Valence ou l'aménagement d'un lieu de promenade à l'entrée du contre-canal à Ville-neuve-Lès-Avignon figurent parmi ces opérations. CNR a contribué activement à la mise en valeur de la façade fluviale du village de Baix (07). Elle a apporté son soutien au Symadrem¹ pour financer des travaux de confortement, d'ouvrages de protection contre les crues entre Beaucaire, Tarascon et Arles. CNR a aussi soutenu l'installation d'un ponton multi-usages sur l'île Barlet à Saint-Romain-en-Gal, qui ouvre la pratique des sports nautiques aux personnes à mobilité réduite et a accompagné la modernisation de la rivière artificielle de Saint-Pierre-de-Bœuf. Dans le domaine sportif, elle a apporté sa contribution à la construction d'une base multimodale d'aviron (labellisée handisport pour des compétitions internatio-

nales) par la Communauté de communes Bugey Sud à Virignin ainsi qu'à la reconstruction de la base de canoë-kayak Lyon Oullins La Mulatière. Par ailleurs, en partenariat avec les fédérations de pêche et des milieux aquatiques, des parcours de pêche sécurisés, des pontons accessibles aux personnes à mobilité réduite, des ateliers pêche nature pédagogiques ou encore des études sur les ressources piscicoles ont été mises en place.

SOUTIEN DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET DE LOISIRS

CNR a répondu présente aux sollicitations de nombreuses associations sportives. Elle a notamment noué un partenariat avec la Fédération Française d'Aviron, par lequel elle soutient les athlètes olympiques et les 21 clubs de la vallée du Rhône. Elle a également conforté sa présence auprès de la ligue Rhône-Alpes de joute et de sauvetage, des clubs de canoë-kayak, des clubs Handisport et sponsorisé nombre d'événements sportifs, parmi lesquels La Lyon kayak, le Lyon Urban Trail ou le Tour cycliste féminin international de l'Ardèche.



CNR soutient la pratique des joutes, très présente dans la vallée du Rhône lors de manifestations festives ou de compétitions, tout en favorisant la motorisation électrique des barques. Cette tradition ancestrale portée par les marinsiers participe à la réappropriation des berges du Rhône.

1. Syndicat mixte interrégional d'aménagement des digues du delta du Rhône et de la mer

Familles
sur ViaRhôna



VIARHÔNA

CNR accueille sur son domaine concédé près de 50 % du tracé de ViaRhôna et a investi 20 M€ pour cette réalisation. Traversant trois régions et douze départements du Léman à la Méditerranée (817 km), cette véloroute permet aux cyclistes, rollers, randonneurs et promeneurs de flâner sur les rives du Rhône et de découvrir en douceur sa vallée. Au terme du 4^e plan MIG, elle est achevée à 85 %. Elle est source de développement économique pour les territoires : les touristes à vélo dépensent en moyenne 73,50 €/jour lors de leur périple.

PROMOTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE RHODANIENS

Sur le plan culturel, CNR a privilégié la mise en valeur du patrimoine et des événements constitutifs de l'identité rhodanienne. Elle a ainsi soutenu la valorisation en 3D du Pont Saint-Bénézet à Avignon, ou encore la restauration d'un chaland gallo-romain découvert à Arles et les recherches sur les « trois ponts perdus » de Vienne. Elle a parrainé plusieurs festivals et événements régionaux, tels la Fête des lumières à Lyon, le Crussol Festival, Cordes en ballade en Ardèche, le festival de la Camargue et du delta, etc. CNR s'est également attachée à promouvoir la culture du fleuve. À travers des expositions pédagogiques ou à bord d'une péniche, grand public et écoliers ont été sensibilisés aux risques d'inondation, au rôle du Rhône, à l'histoire du transport fluvial... Des parcours de randonnées pédestres ou VTC « connectés », téléchargeables sur l'application mobile www.mhikes.com, ont été développés pour faire découvrir le milieu naturel rhodanien et les aménagements hydroélectriques. De même, des parcours sonores ont été créés sur ViaRhôna, grâce à des audioguides téléchargeables sur Internet, pour sensibiliser à la vie du Rhône — ses milieux naturels, son fonctionnement hydraulique, ses multiples usages.



Le chaland gallo-romain au musée d'Arles Antiques

DÉVELOPPEMENT DU TOURISME INDUSTRIEL

CNR a ouvert aux visites guidées les centrales de Génissiat et de Bollène. Ces « circuits de l'énergie » sensibilisent le grand public et les scolaires à la transition énergétique, favorisent l'appropriation du patrimoine industriel rhodanien et participent à l'attractivité touristique des territoires. Parallèlement, CNR a installé une signalétique aux abords de ses ouvrages pour en faire comprendre le fonctionnement et illustrer ses métiers. Ces supports complètent ceux installés sur 57 sites clés tout au long du Rhône qui décrivent les actions engagées dans le cadre des MIG.



Visite de scolaires à la centrale hydroélectrique de Bollène



ACCOMPAGNEMENT DES MUTATIONS AGRICOLES

Les actions de CNR en faveur d'une agriculture durable se sont essentiellement orientées vers le soutien à des expérimentations de solutions et de pratiques qui économisent et respectent davantage la ressource en eau. Une opération pilote de dispositifs d'irrigation « intelligents » a été engagée en partenariat avec le SMHAR¹ et la Chambre d'agriculture du Rhône sur le plateau de Millery-Mornant pour réduire la consommation d'eau ainsi que l'énergie utilisée pour son pompage et son acheminement. L'ambition est d'apporter l'eau au moment le plus opportun en fonction des besoins des cultures, de la teneur en eau du sol et des prévisions météo.

CNR a aussi apporté son appui au lancement du projet d'irrigation, les Hauts-de-Provence Rhodaniennes dans la Drôme et en Vaucluse.

CNR a également encouragé la mise en place de pratiques agro-écologiques qui, fondées sur la préservation et l'utilisation raisonnée des sols et le respect de la biodiversité et des ressources naturelles, contribuent à une meilleure résilience au dérèglement climatique tout en garantissant un équilibre entre performances environnementales et économiques. Son soutien s'est notamment décliné à travers la plateforme TAB — Technique Alternatives et Biologiques — d'Étoile-sur-Rhône qui, sur 20 hectares, teste et évalue des techniques alternatives et des systèmes de culture innovants dont les résultats sont transposables aux agriculteurs bio et conventionnels de la vallée. En partenariat avec la Chambre régionale d'agriculture d'Auvergne-Rhône Alpes et l'ISARA Lyon², des expérimentations font l'objet d'un suivi scientifique sur le long terme qui portent sur la culture de céréales pérennes, les couverts végétaux, l'association de céréales et de légumineuses, etc. Un essai d'agroforesterie est mené dans la plaine de Chautagne, un système viticole agro-écologique est testé sur le site expérimental de Piolenc, des haies et des gîtes à oiseaux ont été implantés dans les Bouches-du-Rhône... Des thèses ont été financées, sur le rôle des organismes auxiliaires dans les cultures et sur la gestion de la végétation par le pastoralisme, et des supports de communication ont été édités pour mettre en valeur les couverts végétaux ou le rôle des haies...

CNR a également accompagné le monde agricole afin de réduire la vulnérabilité des exploitations aux risques d'inondation dans le cadre du Plan Rhône. Enfin, CNR a mené des actions pour préserver les abeilles, premières ouvrières de la biodiversité et sentinelles de l'environnement. Afin de soutenir la filière apicole, 3300 ruches ont été installées sur le domaine concédé, des parcours de transhumance optimisés ont été mis en place, les bonnes pratiques pour lutter contre le parasite Varroa ont été diffusées, des pépinières d'essaims ont été constituées pour les nouveaux apiculteurs et les professionnels dont les ruches sont frappées par de fortes mortalités et un rucher-école a été aménagé à Avignon-Barthelasse.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Régions
- Départements
- EPCI et communes riveraines du Rhône
- Associations
- Chambres d'Agriculture

1. Syndicat Mixte d'Hydraulique Agricole du Rhône
2. École d'Ingénieurs en agriculture, agro-alimentaire, environnement et développement territorial

CNR transforme l'énergie de l'eau, du vent et du soleil pour accélérer la transition écologique des territoires.

La Compagnie Nationale du Rhône — que l'on appelle aujourd'hui CNR — est née en 1933 d'une idée visionnaire : confier à un seul opérateur trois missions solidaires et indissociables dans la gestion du Rhône — produire de l'électricité, développer le transport fluvial et assurer l'irrigation des terres agricoles. Ce modèle est unique en son genre. La production d'énergie finance l'aménagement du fleuve, la conciliation des usages et la préservation des écosystèmes. Afin que l'énergie revienne aux territoires, les collectivités sont associées au capital de l'entreprise pour en partager la gouvernance et la valeur. Ce modèle redistributif se traduit dans un statut unique en France : celui de société anonyme d'intérêt général.

Pendant près d'un siècle, CNR va innover dans la transformation de l'énergie de l'eau, puis du soleil et du vent afin de contribuer à un mix énergétique toujours plus vert, décentralisé et respectueux de la nature. Elle devient le 1^{er} producteur français d'électricité 100 % renouvelable avec une puissance installée Eau-Vent-Soleil d'environ 4 000 MW. L'entreprise gère ces trois ressources naturelles en tant que biens communs, utilise leur énergie comme levier pour accélérer la transition écologique des territoires, et développe une expertise d'assemblage de solutions énergétiques et écologiques innovantes, partout en France.

La vallée du Rhône est son laboratoire à ciel ouvert pour développer les énergies d'avenir (photovoltaïque flottant ou linéaire, hydrogène renouvelable, etc.), accélérer de nouveaux usages (mobilité électrique, transition agricole), optimiser le transport fluvial (verdissement des ports et de la mobilité, transport multimodal fer-fleuve, économie circulaire, etc.) et préserver la biodiversité de l'écosystème du fleuve.

Quelques chiffres repères

1400 collaborateurs, 4 000 MW de puissance installée et plus de 15 TWh de production d'électricité mixte, 19 centrales hydroélectriques le long du Rhône, 57 parcs éoliens et 50 centrales photovoltaïques partout en France.

2 rue André Bonin
69316 LYON CEDEX 04
FRANCE
t. : +33 (0) 4 72 00 69 69

cnr.tm.fr

—
L'énergie est notre avenir, économisons-la !



L'énergie au cœur des territoires.